

CONSULTATION POUR LA REALISATION D'UNE ENQUETE QUALITATIVE

(Termes de Références)

Background :

Dans le cadre de son travail sur la prévention contre le radicalisme violent, et le projet MEDiate, subventionné par l'UE, le ASSF lance un appel d'offres destiné aux experts, aux agences ou aux bureaux d'étude pour la réalisation d'une étude qualitative basée sur des focus groupes et des entretiens. Cette étude a pour objectif de mieux comprendre et d'identifier les perspectives et les obstacles qui se posent face la réhabilitation et à l'insertion des personnes extrémistes violentes, revenant des zones de conflits dans un contexte carcéral et post-carcéral. Le besoin de mieux connaître la réalité *in vivo* de la R&R vient de la faible présence, voire de l'absence d'initiatives efficaces, dans le domaine de la réhabilitation ce qui représente, sans doute l'un des facteurs majeurs de récidive.

Si les prisons ont été souvent un milieu où l'EV a pu couvrir et se propager, le milieu carcéral peut également offrir des possibilités de changement positif et constituer un barrage qui permet d'endiguer ce mal. Les détenus vivent dans un milieu contrôlé où les influences négatives de leur passé, celles-là mêmes qui les ont poussés vers le terrorisme, peuvent être réduites au minimum, et où ils peuvent être entourés de personnes qui les encouragent à s'orienter dans des directions plus positives. En ce sens, par le processus de R&R nous entendons à ce que :

- Les personnes engagées sur la voie de la radicalisation menant à la violence se désengageront, au final, des groupes extrémistes violents
- Abandonner la violence
- Réussissent leur réinsertion dans la société.

Objectifs généraux :

Les efforts de R & R vont au-delà du délinquant terroriste individuel pour inclure toutes les personnes touchées par l'extrémisme violent, y compris les enfants victimes ou conçus dans un parcours terroriste, les femmes, les personnes déplacées dans leur propre pays. C'est dans cette perspective que cette étude sera appelée à diagnostiquer les pratiques en vigueur en matière de R&R et décrire ses performances et ses défaillances.

Objectifs spécifiques

Collecter des témoignages et des analyses pertinentes permettant d'aider à concevoir et mettre en œuvre des politiques, des plans et des directives nationales de R&R en coordination avec un large éventail de parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales (par exemple, les services répressifs, la justice pénale, l'éducation, le bien-être social et les OSC locales) pour assurer le développement de plusieurs parties prenantes et multidisciplinaires

- Evaluer l'expérience tunisienne en matière de R&R et voir si elle tire parti des meilleures pratiques et des enseignements tirés des échecs d'initiatives pertinentes antérieures, localement et mondialement, notamment dans des pays similaires de la région.
- Prendre en compte les réalités des communautés touchées - et les besoins pour soutenir le processus de R&R.
- Reconnaître les dimensions critiques du genre et les différences de travail de R&R, compte tenu des cohortes de femmes et d'enfants de retour ou en situation carcérale ou post-carcérale. Des évaluations basées sur le sexe, l'âge et d'autres caractéristiques des rapatriés sont cruciales et auront des implications pour les actions des différents secteurs, y compris les forces de l'ordre, la justice, le bien-être social et les acteurs communautaires.
- Ecouter et faire participer les représentants des organisations de la société civile dirigées par des femmes et des jeunes dès le début pour s'assurer qu'une analyse complète du contexte local guide la conception du programme et que tous soient impliqués sur la base de leurs avantages comparatifs.

- Evaluer le degré d'interactions sûres entre les OSC et les acteurs de la sécurité tout au long du processus de R & R.
- Evaluer les cadres juridiques et politiques et leurs cohérences en place et expliquer comment les tribunaux, les prisons et les autres institutions de l'État traitent actuellement les problèmes des rapatriés, en particulier en ce qui concerne le traitement des femmes et des enfants.
- Evaluer la clarté juridique sur le statut des rapatriés et de leurs proches à travers les cadres de suivi et des services de soutien (conformités aux droits humains) en s'appuyant sur les rapports et témoignages des instances telles que l'INPT et l'OMCT
- Evaluer le degré de soutien psychosocial fourni pour remédier aux expériences passées de violence et de maltraitance en vérifiant si les familles des personnes détenues, incarcérées ou participant à un programme de R & R participent et soutiennent le processus afin de faciliter leur réintégration éventuelle.
- Déterminer les moyens les plus pertinents pour sensibiliser les députés nationaux et représentants municipaux et leaders des communautés locales et la nécessité de réussir leur action en R&R et de réduire la stigmatisation de ceux qui sont associés à l'extrémisme violent, mais aussi de ceux qui en souffrent et ses victimes, notamment dans les rangs des forces de sécurité et leurs familles.
- Evaluer la capacité des OSC à s'engager efficacement dans ce domaine en investissant dans l'expertise en R & R des OSC, par exemple, par la conception de programmes et la formation pertinente aux compétences multidisciplinaires.
- Evaluer la capacité médiatique des acteurs à travailler avec les OSC pour inciter les érudits religieux à transmettre des récits non violents de R&R et à démystifier les discours violents dans des processus de réhabilitation.
- Evaluer les mécanismes de formation, de soutien et des programmes d'enseignement pour les enseignants afin de traiter les problèmes de R & R dans les écoles. Ceci suppose aussi l'évaluation de la démarche de R&R basée sur l'emploi notamment en collaborant avec le secteur privé, afin de

déterminer les besoins et les potentiels critiques en matière de développement sectoriel et de formation professionnelle pour les hommes et les femmes. Cela devrait inclure, le cas échéant, des programmes d'éducation de rattrapage et des écoles pour permettre aux rapatriés qui en ont besoin d'entrer dans le système éducatif.

I. PREPARATION DE L'ENQUETE

1. Le soumissionnaire / le candidat doit fournir les noms et les cv d'une équipe de travail. Cette équipe responsable de la réalisation, de la qualité et de la rigueur méthodologique de l'enquête doit être composée de :
 - Un chercheur spécialiste dans l'animation des focus groupes ayant une expérience solide dans des projets similaires en rapport avec la R&R
 - Un responsable Field Work ayant à son actif de recherche l'administration de pas moins de trois enquêtes récentes dans la prévention contre l'extrémisme violent avec des institutions académiques de renommé international.

2. Le soumissionnaire sera appelé à expliquer sa méthodologie de travail en tenant compte de :
 - La documentation des textes relatifs à la R&R en Tunisie
 - La rédaction d'un état des lieux en matière de R&R en Tunisie
 - L'organisation de 8 focus groupe ayant pour cibles :
 - Les familles,
 - Les personnes en processus de R&R,
 - Les agents de l'état, (ministère de la justice).
 - Les acteurs de prévention contre la torture
 - Les acteurs de la société civile concernés par la R&R
 - Les acteurs économiques dans le secteur privé
 - Les acteurs de la prise en charge (notamment les avocats et les psychologues)
 - Les acteurs de la prise en charge communautaire et religieuse.

3. Le soumissionnaire sera appelé à fournir, en fin de parcours, d'un rapport (premier draft) dans un délai de 30 jours à partir de la date de la signature du contrat. Après rectification et validation un draft final doit être prévu dans les 10 jours qui suivent

II. DELAIS DE SOUMISSION ET EVALUATION DES OFFRES

L'ASSF accuse réception des candidatures à l'adresse :

04, Rue de Damas,1000 Belvédère. Tunis

ou par mail contact@assforum.org

Deadline : le 3 Aout 2019 à 17h

En retour, le soumissionnaire peut présenter, dans les délais ci-dessus, une candidature comprenant :

- Une lettre de candidature
- Le CV de l'expert ou des experts
- Une brève proposition technique et méthodologique
- L'offre financière

Dans le cas où il s'agit d'un bureau :

- Le registre de commerce prouvant une activité similaire à la prestation demandée
- Une patente prouvant le matricule Fiscale du soumissionnaire
- Une Attestation d'inscription à la CNSS
- Une Validité de la Demande de 90 Jours

Les candidatures sont jugées admissibles si elles sont complètes, et transmises avant le délai maximum indiqué. Dans un premier temps sont évaluées les offres techniques à qui on accordera 80%. Et 20 % à l'évaluation de l'offre financière.

L'évaluation se fera par une commission au sein de l'ASSF. La candidature obtenant la meilleure évaluation est sélectionnée. Les offres non retenues ne feront l'objet d'une réponse écrite automatique, sauf à la demande du candidat.